



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES N° 234

Juin 2008

MARATHON DU VIGNOBLE D'ALSACE

La troisième édition du Marathon du vignoble d'Alsace est fixée au 21 et 22 juin 2008. Vous pouvez vous renseigner ou vous inscrire sur www.marathon-alsace.com

Samedi 21 juin à Molsheim :

A partir de 14h00 : Ouverture du village marathon à Molsheim :

visite des stands, animations musicales, dégustations de vins, informations sur les courses.

A partir de 15h30 : Courses des enfants :

- 15h30 : course des minimes filles et garçons
- 15h45 : course des benjamins filles et garçons
- 16h00 : course des poussins filles
- 16h15 : course des poussins garçons
- 16h30 : course des pitchouns filles
- 16h40 : course des pitchouns garçons
- 16h50 : course des microbes filles
- 17h00 : course des microbes garçons



A 18h00 : Remise des prix pour les enfants

1 Tee-shirt, 1 médaille, 1 méga-goûter au Village Marathon, 1 sachet surprise, 1 entrée à la Spaëtzele party.

De 18h00 à 1h00 du matin : Spaëtzele party et animations musicales au Village marathon.

Dimanche 22 juin

LES COURSES

De 7h00 à 9h00 : Retrait des dossards

Hall d'entrée du supermarché CORA de DORLISHEIM

Lieu de départ du marathon et du 10 km.

A partir de 8h30 : Courses adultes

8h30 : Marathon départ Parking CORA DORLISHEIM

9h20 : 10 KM, départ Parking CORA DORLISHEIM

10h30 : Semi-marathon, départ SCHARRACHBERGHEIM avec une danse sportive pour stimuler votre cœur et vos jambes.

13h00 : Remise des récompenses pour toutes les catégories.

LA RESTAURATION

A partir de midi : Buffet marathonien servi sous la tente.

Toute la journée : Buvette et restauration rapide ouverte à tous.

LE PARCOURS DANS NOTRE COMMUNE

Venant de DANGOLSHEIM, les marathonien emprunteront la rue de Saverne (RD422), puis la rue de Strasbourg (RD45) et quitteront notre ban communal en empruntant la piste cyclable et la nouvelle passerelle sur le Canal VAUBAN

La circulation sera totalement interdite entre DANGOLSHEIM et notre village (cimetière) ainsi que dans le sens Soultz-les-Bains (Mairie) vers WOLXHEIM.

Le stationnement sera interdit sur la rue de Strasbourg, sur la rue de Saverne ainsi que partiellement sur la Place Charles De Gaulle et la circulation sera perturbée sur la RD 422.

Le passage des coureurs est prévu de 9 h 30 à 13 heures.

MA PARCELLE EST SUR INTERNET

Plus besoin de se déplacer pour rechercher, consulter et commander sa feuille de plan cadastral. L'administration fiscale vient de mettre en ligne son site www.cadastre.gouv.fr

L'EAU C'EST LA VIE : DONNEZ VOTRE AVIS



Le Comité de Bassin Rhin-Meuse s'apprête à recueillir l'avis du public sur sa proposition visant à atteindre pour 2015 le bon état pour les deux tiers des cours d'eau du bassin Rhin Meuse ainsi que les principales actions à mettre en place dans le cadre de la construction des Schémas Directeurs de Gestion et d'Aménagement des Eaux (SDAGE).

Cette consultation est voulue par la directive cadre sur l'eau (directive européenne du 23 octobre 2000). Elle prend place dans une consultation nationale : « L'eau, c'est la vie, donnez votre avis. » Elle se déroulera **du 15 avril au 15 octobre 2008**.

L'enjeu de l'eau est capital. Un questionnaire est en cours de diffusion à tous les habitants par le Comité de Bassin Rhin-Meuse.

Une campagne de communication régionale sera diffusée à la radio, à la télévision et dans la presse quotidienne.

Réponse possible par courrier ou sur Internet www.eau2015-rhin-meuse.fr

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES :

| Nom / Prénom | Adresse | Téléphone |
|---------------------|---------------------------|----------------|
| DIEDERICHS Raymonde | 16, rue de Saverne | 03.88.38.66.41 |
| FIX Emmanuelle | 27, rue Saint Maurice | 03 88 04 88 58 |
| GENTES Annette | 4, Place Charles de Gaule | 03.88.38.70.02 |
| GODENIR Marianne | 32, rue du Fort | 03 69 06 27 30 |
| HECKER Marlyse | 30, rue du Fort | 03.88.38.34.37 |
| MARCK Marie Laure | 3, rue de Molsheim | 03.88.38.43.36 |
| MARXER Christine | 26A, rue du Fort | 03.88.04.93.90 |
| OTT Sylvie | 20, rue du Fort | 03.88.38.58.20 |
| PAQUOT Marie France | 39, rue de Molsheim | 03.88.38.38.57 |
| PUISSANT Stéphanie | 19B, rue de Molsheim | 03.69.22.07.37 |
| VELTEN Géraldine | 22A, rue du Fort | 03.88.47.80.44 |

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2009 :

Le recensement de la population se fait par période de 5 ans.

Le dernier recensement date de 2004 pour les habitants de notre commune.

Fin décembre 2008, les chiffres du recensement de 2004 seront publiés. Ils serviront de valeurs de référence pour la commune à partir du 1^{er} janvier 2009.

Un nouveau comptage de la population se déroulera à partir **du 15 janvier 2009 et ce jusqu'au 14 février 2009**.

LIAISON CYCLABLE SOULTZ LES BAINS - WOLXHEIM

Ca y est. Elle est ouverte au public. Vous pouvez l'emprunter à vélo, rollers ou à pied. Notre village est relié en directement en itinéraire cyclable à Strasbourg en longeant le Canal de la Bruche.

La signalisation sera mise en place prochainement.

A partir de la placette de repos, agrémentée de tables de pique nique et d'un robinet d'eau potable, vous pouvez franchir le Canal VAUBAN par une passerelle en bois d'une portée d'environ 18 mètres et vous retrouver en quelques instants à l'origine du Canal de la Bruche.

5 ans ont été nécessaires pour la réalisation de ce tronçon de 2,5 km, entre le projet, les études techniques et la réalisation sur le terrain.

Ce projet a été porté par la Communauté de Commune de la Région de Molsheim-Mutzig, financé principalement par le Conseil Général, voulu par les communes de Soultz-les-Bains et de Wolxheim.

RENOUVELLEMENT DE VOS PIÈCES D'IDENTITÉS

La période estivale approche. Pensez à vérifier la validité des vos pièces d'identité (carte nationale d'identité ou passeport). Le délai de délivrance est d'environ 5 semaines et s'allongera dans les semaines à venir.

La délivrance de la Carte Nationale d'Identité est gratuite pour tous.

La délivrance du passeport est payante et vous coûtera 60 euros pour une durée de validité de 10 ans. (30 euros pour les enfants de 15 à 18 ans, validité 5 ans).

Le passeport est gratuit pour les enfants de moins de 15 ans et est valable pour une durée de cinq ans.



Vous trouverez en annexe la liste des pièces à fournir.

PLAN CANICULE



La loi du 30 juin 2004 « solidarité pour l'autonomie des personnes âgées » porte obligation aux communes de créer un registre des personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que des personnes handicapées, pour faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement par M. le Préfet du plan d'urgence dit « plan canicule ».

Toutes personnes désirant cette intervention peut demander son inscription sur ce registre en contactant la Mairie (Stéphane SCHAAL au 03 88 38 10 24). Un tiers peut également demander l'inscription d'un de ses proches.

Les personnes déjà inscrites sur ce registre veilleront à nous signaler tout changement dans les informations fournies.

ACCESSIBILITE AUX ENGINS DE RAMASSAGE DES ORDURES ET DECHETS

Les voies d'accès aux bâtiments individuels ou collectifs doivent permettre l'accès des véhicules spécialisés pour la collecte des ordures et des déchets.

Par conséquent, les voiries en impasse doivent être aménagées pour permettre aisément à tout véhicule de faire demi-tour.



Cela se traduit sur le terrain soit par une placette de retournement de 16 x 25 mètres, soit par aire de retournement en tête de marteau.

Plusieurs voiries de notre commune ne répondent pas à ces dispositions selon le courrier transmis par le SELECT'OM et les riverains sont alors obligés de présenter les bacs à l'entrée de la rue dans l'attente d'une création d'un retournement.

- Rue Saint Amand :
Affaire réglée : la création du lotissement le Marker et la mise en enrobés de la chaussée au droit du poste de transformation permettra d'être en conformité avec la réglementation.
- Rue du Moulin :
Affaire réglée : la création d'une placette de retournement au droit du Moulin par l'équipe municipale bénévole a permis de résoudre ce problème.

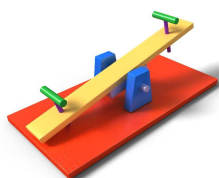
Deux problèmes restent en suspens, à savoir la desserte complète de la rue de la Mossig et de la rue de la Paix.

REHABILITATION DU PRESBYTERE, DE L'ANCIENNE ECOLE DES FILLES ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT NEUF

La Commune de Sultz-les-Bains, la Communauté de Commune de la Région de Molsheim-Mutzig et la Société d'Economie Mixte « le Foyer de la Basse Bruche » se sont associés pour porter un projet d'aménagement d'un îlot d'habitation au droit de la rue des Sœurs, visant la réhabilitation du Presbytère, de l'ancienne école des filles et la création d'un bâtiment neuf dans le jardin du presbytère.

Les travaux de génie civil ont débuté et un dossier d'information figurera dans le BIC du mois de septembre 2008.

CONTRÔLE ANNUEL DE L'AIRE DE JEUX



Le contrôle annuel de l'Aire de jeux des coudriers a été effectuée par une société agréée, vérifiant les caractéristiques techniques (scellement, ossature, plancher, garde corps, filet, sol amortissant, propreté....) a été effectué en date du 7 avril 2008.

Ce contrôle a conclu à un état satisfaisant de notre aire de jeux et le rapport est disponible en Mairie. Conformément aux dispositions réglementaires, ce rapport est annexé au registre de sécurité de cette installation ludique.

EDUCATION DES ENFANTS A DOMICILE :

La loi N° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance dispose que les « enfants soumis à l'obligation scolaire qui reçoivent l'instruction dans leur famille y compris dans le cadre d'une inscription dans un établissement d'enseignement à distance » doivent remplir obligatoirement une déclaration d'instruction en famille.

Cette déclaration doit être notamment adressée au Maire de la commune de résidence par l'établissement d'enseignement à distance et doit permettre à l'Inspection Académique d'organiser les contrôles pédagogiques prévus par la loi.

Vous voudrez bien prendre contact avec la Mairie si votre enfants est dans cette situation.

LE SENTIER DES CASEMATES :

Le sentier des casemates de notre village fait l'objet d'une présentation pendant une durée d'un mois dans les vitrines de l'office de Tourisme Intercommunal de Molsheim.

Au long des six kilomètres de son parcours, nous vous invitons à découvrir les vestiges de la première guerre mondiale. En effet, les Allemands ont construit dès le début de la guerre, une importante position fortifiée entre Strasbourg et le Fort de Mutzig « FESTE KAISER WILHELM II », appelée « la position de la Bruche ». La crête de Dangolsheim / Soultz-les-Bains en constitue un maillon important.



D'août 1914 à 1916, une solide position défensive a été aménagée sur cette colline pour contrer toute offensive française par la trouée de Saverne.

La Commune vous invite à une promenade de découverte des ouvrages militaires ou simple randonnée traversant nos collines sous-vosgiennes en suivant un parcours d'une durée de 2 heures 30 environs.

Vous avez également la possibilité d'effectuer cette visite accompagné d'un guide soultzois M. Alain ROTH, les jours suivants :

Les sorties d'été :

Les mardis et jeudis 8, 10, 15, 17, 22, 24, 29, 31 juillet et les mardis et jeudis 5, 7, 12, 14, 19, 21, 26, 28 août 2008 à 14 heures 30, RDV sur le parking de l'entreprise Doriath, retour vers 17 h 30 (coût 2 €)

La sortie nocturne :

Le vendredi 29 août 2008 à 19h00, visite nocturne, départ devant l'école, avec report au vendredi 5 septembre 2008 en cas de pluie.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à :

l'Office Intercommunal du Tourisme au 03 88 38 11 61

Mairie de Soultz-les-Bains : 03 88 38 10 24

TOUTOUS STORY





Il est regrettable que nombre de propriétaires de chiens laissent leur animal de compagnie déposer les reliefs de sa digestion sur nos espaces publics (enceinte de l'église, places, trottoirs, etc...).

Notre ouvrier communal n'a pas pour vocation de ramasser tous les matins les déjections canines aux abords des bâtiments publics, ni de « tremper » ses doigts lors de l'entretien des espaces verts.

Apprenons le caniveau au meilleur ami de l'homme. Il est sûr qu'avec 8 millions de chiens en France, l'apprentissage de la propreté canine est plus que jamais d'actualité.

TONDEUSE ET AUTRES MATERIELS BRUYANTS



Nous rappelons à la population les dispositions en vigueur concernant l'utilisation de tondeuses et autres matériels bruyants pour le jardinage et l'entretien des espaces verts.

Leur usage est permis tous les jours de la semaine sauf dimanches et jours fériés de 7 heures à 20 heures.

LA PROPETE ET L'HYGIENNE DE L'ESPACE PUBLIC

L'incivilité augmente et l'état de propreté de nos villages, de nos fossés longeant les chemins ruraux et de nos espaces naturels se dégrade peu à peu : gobelets, papiers gras, canettes de boissons, cendriers vidés, déjections canines jonchent l'espace public.

Il faut apprendre ou réapprendre le geste simple de se servir des poubelles, de ramporter ses déchets **car on a bien réussi à les transporter jusqu'au lieu de leur lâche abandon**. Un peu d'entraînement et vous y arriverez. La fierté de respecter l'espace public vous gagnera, vous qui défendez tous les valeurs du respect de l'environnement.



Devenons tous des "pro" de la poubelle. Ce seul geste simple et individuel est important pour la société. C'est un message formateur pour nos jeunes, une démarche volontaire et civique permettant à chacun et plus particulièrement à nos enfants de se déplacer dans un espace plus propre.

1, 2, 3... FLEURISSEZ !

Les efforts de fleurissement réalisés par la commune et les particuliers depuis de nombreuses années portent leurs fruits. Le Jury d'arrondissement du Concours des Maisons, Villes et Villages

fleuris, vient en effet de décerner un prix de fleurissement à M. et Mme Sylvain LUTTMANN pour le fleurissement de leur maison d'habitation Passage de la Synagogue. Son prochain passage est prévu pour le mercredi 1^{er} juin à 8 H 15 .

L'objectif est maintenant de décrocher en 2011 la première "fleur". Pour ce faire, votre participation est indispensable car les "fleurs" récompensent un fleurissement d'ensemble de toute un village, tant des espaces publics que privés. Alors, à vos pots et fleurissez !



Cependant, les plus beaux géraniums ou pétunias ne masqueront jamais les mauvaises herbes dans les caniveaux ou les papiers jonchant les rues de notre village.

Aussi, je vous engage également à procéder au nettoyage des chaussées et trottoirs avec la même conviction et régularité que ceux qui entretiennent déjà spontanément les abords de leur domicile.

Jetez éventuellement un coup d'œil chez votre voisin. Si celui-ci est incapable pour des raisons de santé ou d'âge de faire ce travail, proposez-lui vos services. Un geste de solidarité peut et doit encore exister dans nos petits villages.

PRIX DE FLEURISSEMENT COMMUNAL

Comme chaque année, un concours de fleurissement communal sera organisé par la Mairie. L'an dernier, le jury communal a sillonné à plusieurs reprises les rues de notre village pour attribuer les prix de fleurissement. Ont ainsi été primés :

Maison avec jardin visible de la rue

| | |
|----------------|---------------------------|
| Premier prix : | M. et Mme Pierre EBERLING |
| Second prix : | M. et Mme Lucien BELLER |
| Troisième prix | M. et Mme Charles MARCK |



Maison sans jardin ou jardin non visible de la rue :

| | |
|-----------------|------------------------------------------------------------|
| Premier prix : | M. et Mme GOETZ Christophe |
| Second prix : | M. et Mme Marguerite GONCALVES |
| Troisièmes prix | M. et Mme Marie-José RODRIGUES M. et Mme SCHMITT Marcel |

Bâtiments Collectifs :

| | |
|----------------|-----------------------------|
| Premier prix : | M. et Mme PUISSANT Frédéric |
|----------------|-----------------------------|

Commerces :

| | |
|----------------|------------------|
| Premier prix : | La Couronne d'Or |
|----------------|------------------|

RAVALEMENT DES FACADES - CAMPAGNE 2007

La Commune et le Conseil Général du Bas-Rhin se sont associés afin de promouvoir une aide à la sauvegarde de l'habitat traditionnel pour toutes les maisons antérieures à 1900 situées à l'intérieur d'un périmètre délimité par le bâti ancien.

La Commune a maintenu quant à elle l'aide pour le ravalement des façades hors dudit périmètre.

Ainsi, une subvention va être versée pour les travaux de la campagne 2007 aux personnes suivantes :

- M. et Mme REGIN Jean-Claude
- M. et Mme GENTES Jean Luc
- M. et Mme VELTEN ELCHINGER Géraldine
- M. et Mme MATHE Jean Georges
- Foyer de la Basse Bruche
- M. et Mme BRUNEEL Guy
- M. et Mme GOETZ Christophe
- M. et Mme KLUGESHERZ Jean-Paul
- M. et Mme BOCHINGER Francis
- M. et Mme ZERR Jean-Marie
- M. et Mme BLOCH Aude
- M. et Mme FARNER Christian



CONCERT À L'IRP LES TILLEULS DE SCHARRACHBERGHEIM

L'Association des Amis et Parents de l'I.R.P. *Les Tilleuls*
organise le

Vendredi 27 juin 2008 à 20h 00

son traditionnel **Concert de Jazz**

« **JAZZ SOUS LES PINS** »

avec l'ensemble

« **JAZZ LEGACY SEXTET** »

au Parc de l' I.R.P. *Les Tilleuls*

Entrée 8 €

Buvette-Tartes Flambées dès 19h00

Cette soirée est organisée au profit des enfants scolarisés à l' I.R.P

OBLIGATION D'ELAGAGE :

La taille des végétaux (haies, branches ...) qui surplombe la limite d'alignement avec le Domaine Public est obligatoire, ceci afin d'éviter les accidents sur la chaussée par chutes, heurts ou manque de visibilité. Pensez-y votre responsabilité peut être engagée en cas de sinistre.



CHANTIER NATURE DU C.S.A.

Participez à la sauvegarde du patrimoine naturel en participant aux chantiers nature des "Pelouses sèches du

Conservatoire 
des Sites Alsaciens
Association reconnue d'utilité publique

Jesselsberg" et autres actions proposées par le C.S.A.

Entretien de la pelouse et taille de haies sur le site du Jesselsberg le

Samedi 23 août 2008
Rendez-vous à 9h et 14h
devant l'Eglise Saint Maurice (rue Saint Maurice)

A défaut de pouvoir participer aux chantiers du Conservatoire des Sites Alsaciens, vous pouvez soutenir son action au moyen de dons (*déductible des impôts à hauteur de 50 % des sommes versées dans la limite de 10 % du revenu imposable*).

Ces participations financières peuvent se faire sous plusieurs formes :

- Devenir membre cotisant du Conservatoire des Sites Alsaciens (cotisation 10 €),
- Souscrire à un nombre de parts (40 € l'unité) pour l'acquisition d'espaces naturels et devenir ainsi membre donateur.
- Verser un don pour soutenir les actions de préservation (chèque ou virement au CCP 96.00V Strasbourg)

Bons de souscription disponibles en mairie ou sur demande auprès du Conservatoire des Sites Alsaciens. Pour plus de renseignements :

Conservatoire des Sites Alsaciens
Antenne du Bas-Rhin

1 rue des Ecoles
67850 OFFENDORF

Tel : 03-88-59-77-00 - Fax : 03-88-59-77-01

Conservatoire des Sites Alsaciens
Siège et Direction

Maison des Espace Naturels-Ecomusée
68190 UNGERSHEIM

Tel : 03-89-83-34-20 - Fax : 03-89-83-34-21

ou par e-mail : conservatoire.des.sites.alsaciens@wanadoo.fr

L'ECOLE MUNICIPALE DES PINS :

Le projet de l'Ecole communale des Pins s'est achevé le 18 juin 2008 en apothéose par un spectacle riche en couleurs et d'émotions.

Un grand merci aux enfants , aux parents et à toute l'équipe pédagogique qui a su mener à bien notre projet d'école.

Un grand merci aussi à Anny MANGEL la Directrice, aux enseignantes et à Marie Paule CHAUVET pour le travail fourni durant l'année scolaire qui s'achèvera dans quelques jours .

Enfin un grand merci aux parents d'élève qui ont soutenu l'équipe pédagogique, construit ensemble le projet d'école dans un esprit constructif d'ouverture et de dialogue commun pour le bien et l'avenir des nos enfants.

SPECTACLE THEATRAL A SOULTZ LES BAINS

Dans le cadre du projet d'école intitulé "Les arts au service des mots", les élèves du cycle trois et du cycle deux de l'école de Soultz les Bains ont écrit et illustré une histoire les mettant en

scène dans des aventures extraordinaires loin de la classe. Le spectacle tiré de cette histoire et clôturant le projet d'école a été présenté au public dimanche le 18 mai 2008 au hall des sports de Soultz les Bains redécoré, pour l'occasion, aux couleurs africaines.

Des spectateurs ravis ont applaudi les enfants, de la maternelle au CM2. Des enfants en boubous, pagnes colorés, colliers de nouilles et autres costumes africains ont affronté sans crainte, ou presque, les lumières de la scène.

Après une grande farandole de fin de tous les acteurs en herbe, l'histoire imprimée sous forme d'album a été offerte à tous les enfants.

Ecole des Pins
8 rue du Fort
67120 Soultz les Bains

La Directrice

Au nom de l'équipe enseignante de l'école des Pins de Soultz les Bains, je remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du spectacle "Le mystérieux sac noir" le 18 mai 2008 dernier.

Les enfants vous donnent rendez vous la prochaine année scolaire et vous attendent aussi nombreux.

A. Mangel

L'Ecole communale des Pins à aujourd'hui 30 ans d'existence. 30 bougies qui méritent bien de fêter cet évènement.

2008 marque aussi la fin du projet d'école porté par les enseignants, vécu par tous les enfants de l'école primaire et maternelle dont le spectacle final nous à tous surpris et réjoui, tant par sa qualité que par le message délivré.

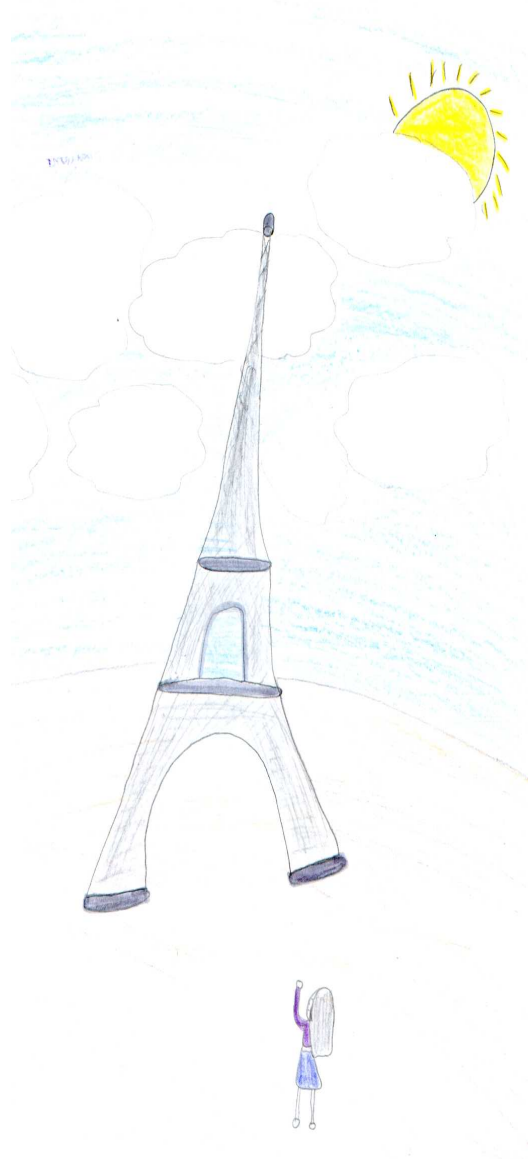
L'Ecole et la Mairie ont décidé, afin de clôturer cette année scolaire, d'organiser une sortie de fin d'année différente en emmenant nos écoliers à Paris.

Financé principalement par le budget communal, cette sortie, parfaitement orchestrée par l'Ecole et la Mairie, s'est déroulée sans accrocs pour les 60 enfants et les 26 parents encadrant le groupe d'enfants.

Merci à tous.

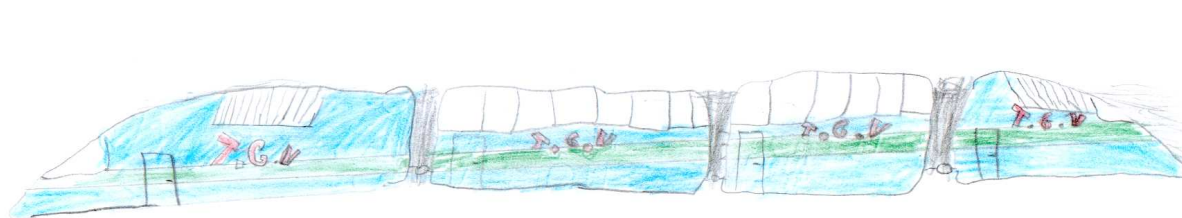
LES ELEVES DE SOULTZ LES BAINS A PARIS

Le 12 juin dernier, les enfants de l'école de Soultz les Bains, de la maternelle au CM2, de l'âge de 3 ans à 11 ans, sont partis à Paris pour une visite sur une journée de la ville lumière bien nommée. Mais comment faire pour réussir cette journée ? Voici la recette :



- y penser longtemps auparavant, de préférence en janvier pour partie en juin
- contacter les offices de tourisme, la SNCF, la RATP, la ville de Paris, les sociétés de transport en autobus
- réunir le financement
- réservé une journée ensoleillée sinon évacuer la pluie et emmener le soleil d'Alsace dans les bagages
- prévenir les parents d'élèves et puis informer les enfants du voyage qui les attend
- enfin le jour J, être à l'heure afin de ne pas rater le TGV
- à Paris, prendre le métro sans laisser quiconque sur le quai
- pique-niquer dans les jardins de la tour Eiffel et jeter les miettes aux pigeons peu farouches
- monter dans le bateau mouche pour une promenade sur la Seine, sous les ponts de Paris et autour de l'île St Louis
- admirer la réplique de la statue de la liberté ("la dame avec les pointes"), le Louvre ou Notre Dame
- goûter dans le hall de la gare de l'est sous le regard amusé des passants pressés
- enfin reprendre le TGV pour retourner en Alsace et raconter aux parents restés à Soultz les Bains, impatients sur le quai de la gare de Molsheim, le vécu dense et coloré de la journée.

Les photos souvenir prises montre un groupe d'adultes et d'enfants heureux d'être là, forts de leur nombre et de leur expérience commune d'une journée bien remplie



RALLYE TOURISTIQUE 2008 DE LA REGION MOLSHEIM-MUTZIG

L'Office de Tourisme Région Molsheim Mutzig, en partenariat avec la Communauté de Communes, organise du 29 juin au 28 septembre 2008 un jeu sous forme de rallye touristique.

Cet été, muni de votre carnet de route, disponible à l'Office de Tourisme, parcourez un, deux ou trois circuits au choix, au fil des 14 localités de la Région Molsheim-Mutzig : "Des hommes et des inventions" (14km, à pied ou à vélo), "Légendes et croyances" (26 km, vélo), "Histoire et mémoire" (46 km, voiture).

Le principe du rallye est simple. Tout au long de votre parcours, répondez aux questions du carnet. Soit vous collecterez des points, soit vous trouverez votre prochaine destination ! Comptez une demi-journée de découverte.

De très beaux lots seront à gagner !

En plus, votre carnet de route comprendra un pass avec de nombreuses offres et promotions chez nos partenaires.

Pour plus d'informations : OFFICE DE TOURISME Région Molsheim-Mutzig - 19 Place de l'Hôtel de Ville

F-67120 MOLSHEIM - ☎ + 33.3.88.11.61 – Fax : + 33.3.88.49.80.40
infos@ot-molsheim-mutzig.com - www.ot-molsheim-mutzig.com

ASSOCIATION DON DU SANG

L'Association Don du Sang effectue régulièrement sa mission en organisant la collecte du sang auprès des Soultzois.

Vous êtes en moyenne plus d'une trentaine à venir offrir votre sang : c'est un chiffre encourageant.

Nous remercions tous les donateurs et lançons un appel à tous nos jeunes pour oser faire le premier pas.

L'Association invite toute la population de notre village à se joindre à la prochaine collecte qui aura lieu le :

Mercredi 23 juillet 2008 de 18 h 00 à 20 h 30
au Hall des Sports

Aucun produit artificiel n'est actuellement disponible pour remplacer les globules rouges, les plaquettes et le plasma.

Pour tout renseignement, s'adresser au président de l'association Don du Sang de Soultz-les-Bains : Monsieur Jacky CHAUVET
ou connectez vous sur le site Internet de l'Etablissement Français du Sang Alsace : <http://www.esf-alsace.fr>

FEU DE LA SAINT JEAN

L'Association du même nom invite toute la population à son traditionnel **Feu de la S^t Jean**, qui se déroulera sur le parking de la salle des sports de Soultz-les-Bains **le 5 juillet 2008**.



Dès 18h 00 vous pourrez déguster des grillades, pizzas, et autres tartes flambées.
Soirée dansante animée par un DJ.
A partir de 22h00, Feu d'artifice

COMMEMORATION DU 14 JUILLET

Programme

Un sans-culotte



La commémoration de la fête nationale se déroulera le dimanche 13 juillet 2008 le soir à 21 heures sur le parvis de l'église.

Après cette cérémonie l'ensemble de la population est invitée à participer à la retraite aux flambeaux à travers le village qui se terminera à la salle des sports.

Ensuite, comme de coutume, les pompiers procéderont à la traditionnelle distribution de brioches aux enfants de la commune.

Toute la population est conviée à prendre le verre de l'amitié.

La soirée se poursuivra dans la bonne humeur avec de la musique d'ambiance et dansante, et des tartes flambées préparées par nos amis de l'AAPMA, boissons variées.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Permanence du Secrétariat

Lundi à vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00

Permanence du Maire et des Adjointes

Mardi de 19 h 30 à 20 h 30

Vendredi sur rendez-vous

Le Maire,

Guy SCHMITT



LES BENNES DE COLLECTE

Pour les verres :
**Hall des Sports rue de Saverne
 et à Biblenheim**

COLLECTE des PAPIERS ET DES PLASTIQUES

- mardi 24 juin 2008
- mardi 29 juillet 2008
- mardi 26 août 2008
- mardi 23 septembre 2008
- mardi 28 octobre 2008
- mardi 25 novembre 2008
- mardi 30 décembre 2008

dès 4 heures du matin. Des sacs pour la collecte sont disponibles en Mairie.

COLLECTE des ENCOMBRANTS

Pour l'année 2008,
 Les collectes sont prévues

- mercredi 23 juillet 2008

à partir de 4 heures du matin

L'inscription est obligatoire en Mairie au plus tard huit jours avant la collecte

SITE INTERNET

Consultez le site Internet de Soultz-les-Bains :
www.soultz-les-bains.fr

Ecrivez-nous :
mairie@soultz-les-bains.fr

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATION PREALABLES

| Demandeur | Objet | Accord (A) |
|---------------|----------------------------------------------------------------------|----------------|
| WEBER Nicolas | Transformations diverses (tuiles, fenêtres,...) 2, rue de la Paix | A : 06/03/2008 |

| | | |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| MAGER André | Construction d'une maison individuelle Rue de la Mossig | A : 07/03/2008 |
| Famille KEHLETTER | Division de terrain Rue de la Mossig | A : 18/03/2008 |
| ILLER Dominique | Construction d'une piscine 14, rue St Sébastien | A : 28/03/2008 |
| GARNIER Hervé | Remplacement des tuiles et pose de 2 vélux 6, rue de la République | A : 31/03/2008 |
| ENSMINGER Liliane | Remplacement du crépis et mise en peinture 3, rue de Strasbourg | A : 31/03/2008 |
| BOUILLY Jean-Yves | Construction d'une piscine 18, rue du Fort | A : 31/03/2008 |
| BIQUET Sébastien | Mise en place de porte de garage et coupe vent 4, rue de Biblenheim | A : 06/05/2008 |
| VELTEN Camille | Ravalement de façade et rajout d'une rangée de tuiles 11, rue St Maurice | R : 19/05/2008 |
| DISS Antoine | Isolation extérieure et ravalement de façade 14, rue des Vergers | A : 26/05/2008 |
| CRESTEY Hippolyte et Cindy | Mise en place de vitrage fixe dans le colombage 2, rue de l'Eglise | R : 27/05/2008 |
| RODRIGUES José | Mise en place d'une terrasse sur bâtiment existant 18, rue de Molsheim | Tacite : 27/05/2008 |
| HASENFRATZ Thierry | Remplacement de la charpente, tuiles, pignons, fenêtres, et porte d'entrée. Pose de vélux et ajout d'une cheminée 4, rue de Saverne | R : 27/05/2008 |
| GOEFFT Matthieu | Réalisation de 2 chambres dans les combles et 2 fenêtres 13, rue St Maurice | A : 03/06/2008 |
| REISSER Daniel | Ravalement de façade 5, rue de Saverne | R : 03/06/2008 |
| Société MAPS | Construction d'un collectif 6, rue des Sœurs | R : 06/06/2008 |
| SPIESSER Alice | Ravalement de façade 1, rue de la Croix | A : 11/06/2008 |
| VELTEN Camille | Ravalement de façade 11, rue St Maurice | A : 18/06/2008 |

QUELOUES DATES A RETENIR :

29 juin 2008

- Marche conviviale de l'Association Sports et Loisirs section basket.
Départ Salle des sports à 9 h 30

22 juin 2008

- Marathon du Vignoble à partir de 9 heures

5 juillet 2008

- Feu de la saint Jean à partir de 18 h 00

13 juillet 2008

- Cérémonie aux Monuments au Morts- à 20h30
- Défilé et bal populaire au Hall des Sports